



La grève générale observée dans les secteurs de la Fonction publique et les collectivités territoriales a connu un plein succès avec des taux allant jusqu'à 90%. C'est d'ailleurs le cas dans l'enseignement et la santé où le taux enregistré oscillait entre 85 et 90%, alors que dans les collectivités territoriales, celui-ci a dépassé les 70% dans le milieu urbain et un peu moins dans le monde rural.

Pour le secrétaire général de la FDT, Abdelhamid Fatihi, cette grève générale est un message clair au gouvernement afin qu'il réponde aux doléances de la classe ouvrière. Dans ce même ordre, il avait indiqué que cette grève rappelle à l'Exécutif « qu'il est impossible de poursuivre sa politique antisociale actuelle. La situation est préoccupante et intenable ». Et d'ajouter : « Ce gouvernement est en train de liquider tous les acquis réalisés par les travailleurs et les fonctionnaires depuis des années. En plus, il n'a pu mettre en application ni l'accord du 26 avril 2011, ni les engagements internationaux en matière des libertés syndicales comme la convention internationale n°87 concernant la liberté syndicale et la protection du droit syndical ».

L'abrogation de l'article 288 du Code pénal qui pénalise l'action syndicale, n'a pas un coût financier, mais nécessite seulement une volonté politique de la part du gouvernement.

Apparemment, l'Exécutif n'en fait pas montre. Selon le dirigeant de la FDT, l'Exécutif n'a cessé de porter atteinte au pouvoir d'achat des Marocains : augmentation des prix des produits de première nécessité, augmentation des impôts. Mais en revanche, il refuse de manière catégorique toute augmentation des salaires. Aussi Abdelhamid Fatihi l'a-t-il appelé à revoir le système salarial du secteur public dans le sens de la réduction des inégalités et à mettre en œuvre une politique fiscale équitable en diminuant la pression fiscale sur les salariés et en réduisant les disparités fiscales via la baisse de l'IGR.

Il y a lieu de rappeler que cette grève générale avait été décrétée par les principales Centrales syndicales, à savoir la FDT, l'UMT, la CDT et l'UGTM. Seule l'UNTM, adossée au PJD, a fait faux bond.

A noter que la FDT avait pris part aux côtés de la CDT, l'UMT et l'UGTM à la marche de protestation contre la politique antisociale du gouvernement organisée la fin du mois dernier en signe de protestation contre les mesures antisociales de celui-ci et pour faire entendre les revendications de la classe ouvrière.